



Monteur-mécanicien (vitrier) / Monteuse-mécanicienne (vitrière)

Description du métier

- Installe et répare des produits verriers ou tout autre ouvrage similaire fait de métaux ou de matériaux de substitution (secondaire au verre), tels que différentes sortes de vitres et d'encadrements, de panneaux tympans, d'objets d'ornementation ou de décoration, de revêtements préfabriqués, de murs rideaux (préfabriqués ou non), de portes, de fenêtres, de portes de garage, de devantures ou d'ouvrages similaires en feuilles ou en moulures de métal.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en installation et en fabrication de produits verriers, et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers d'ici 2018 : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les trois périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (6 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir des connaissances liées à l'application des notions de mathématique, aux formes géométriques, ainsi qu'à la lecture de plans et de devis;
- Avoir une bonne condition physique;
- Être capable de déplacer des objets lourds et de travailler en hauteur;
- Être minutieux et avoir une bonne dextérité manuelle;
- Respecter les règles de santé et de sécurité du travail.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	29 191 \$
Compagnon***	48 228 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	62 877 \$
Proportion****	74 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2015, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2016, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2016. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2012-2015	2016
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	202	181
Taux de placement des diplômés*	97,0 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	22,37 \$	22,63 \$	20,15 \$
2 ^e période	26,10 \$	26,40 \$	23,51 \$
3 ^e période	31,70 \$	32,06 \$	28,54 \$
Compagnon	37,29 \$	37,72 \$	33,58 \$

* Salaire en mai 2016.

Volume de travail par secteur



Perspectives d'emploi



- En 2016, on comptait 2 471 monteurs-mécaniciens (vitriers) dans l'industrie de la construction. Près de la moitié de ce nombre étaient des apprentis. Il y a autour de 590 employeurs qui font appel aux services des monteurs-mécaniciens (vitriers);
- Presque l'ensemble du volume de travail des monteurs-mécaniciens (vitriers) se fait dans le secteur institutionnel et commercial, secteur qui inclut les immeubles résidentiels en hauteur. Ce secteur devrait subir un léger recul, dans les prochaines années;
- Il y a eu 181 nouveaux apprentis admis dans l'industrie, en 2016. C'est un nombre supérieur à l'année précédente, mais inférieur à la moyenne annuelle des quatre dernières années. Au cours de sa première année de travail, un apprenti gagne en moyenne 29 100 \$. Les compagnons travaillant au moins 500 heures reçoivent un salaire annuel moyen de 62 800 \$;
- Les perspectives professionnelles pour les monteurs-mécaniciens (vitriers) sont plutôt bonnes, même si l'emploi est en légère baisse. Le roulement notable crée des besoins de relève, et les finissants se placent très bien.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles – Installation et fabrication de produits verriers (5282)

Durée de la formation : 1 350 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Laval



Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org

Nombre de salariés actifs en 2016

Abitibi-Témiscamingue	47
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	32
Côte-Nord	15
Estrie	59
Île de Montréal	289
Laval-Laurentides-Lanaudière	947
Mauricie-Bois-Francs	96
Montérégie	457
Outaouais	107
Québec	335
Saguenay-Lac-Saint-Jean	78
Extérieur et Baie-James	9
Total	2 471

Nombre de femmes actives dans le métier 12

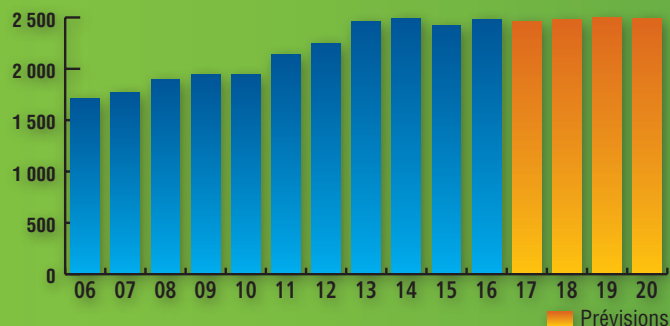
Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Monteur-mécanicien (vitrier)	10 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Nombre de salariés actifs de 2006 à 2020



Âge de la main-d'œuvre en 2016

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	32	52 %	45 %	3 %	1 154
Compagnon	44	15 %	62 %	23 %	1 317
Total des monteurs-mécaniciens (vitriers)	38	32 %	54 %	14 %	2 471
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	153 700